

Thématique : Groupe vulnérable

Personnes internées et leurs proches

1. Situation problématique

Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19. Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).

Pour les personnes internées :

- Manque d'informations claires, accessibles et compréhensibles. Certaines personnes internées ne comprennent absolument pas ce qui est en train de se passer (fin des visites, des activités, diminution des douches...).
- Crainte d'un surdosage médicamenteux renforcé par les circonstances.
- Crainte par rapport au manque de personnel (mise au cachot non surveillée, absence et/ou diminution des activités, des accès aux douches, aux soins, au préau...).
- Crainte d'une discontinuité dans les soins et les trajets de soins.
- Crainte quant aux dégâts psychologiques pour les personnes internées et aux rechutes post-crise.
- Crainte quant à la mise en suspens des projets de réinsertion, cruciaux dans le parcours d'une personne internée.
- Manque de clarté quant à la mise à disposition des crédits d'appel.
- Crédit d'appel très couteux, or indispensable pour pallier le manque de visites.
- Manque d'accès et/censure du courrier, même les courriers d'avocats.
- Manque de clarté par rapport aux personnes internées qui pourraient être recevables à une libération anticipée.

Pour le personnel soignant :

- Personnel à cran vu les circonstances.
- Travail du soin rendu compliqué par les mesures d'hygiène, le respect de la distanciation sociale.

Pour les proches :

- Familles livrées à elles-mêmes : elles ne sont pas informées de la situation vécue par la personne internée et n'ont aucun droit de visite.

2. Situation souhaitée

Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).

1. Transparence et accessibilité des informations en lien avec la gestion de la crise, l'évolution de la situation, les soins prodigués, le trajet de soins et le projet de réinsertion.

2. Possibilité d'un lien avec l'extérieur (courrier, appel téléphonique, maintien du projet de réinsertion, visite).

3. Maintien/reprise des soins et d'un encadrement psycho-social

3. Acteurs clés / responsables

Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?

Région Wallonne
Médiateur droit du patient
Conseil central de surveillance pénitentiaire

Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?

Ministre de la Justice
Ministre de la Santé Publique
La direction générale des Établissements pénitentiaires (DGEPI)

4. Proposition d'action et/ou de mesure

Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté.

- **Appel en externe pour un renforcement du personnel encadrant**
- **Transfert de certains internés vers d'autres structures**
- **Soutien financier et organisation renforcée pour les appels téléphoniques et contacts à distance**
- **Organiser la reprise des visites avec les moyens de protection et de dépistage nécessaires**